

3

Modules de recommandations

3.1: Puces

Les puces (en particulier *Ctenocephalides felis* et *C. canis*) sont des insectes suceurs de sang qui se rencontrent au stade adulte chez le chien et le chat, ainsi que chez d'autres petits animaux de compagnie, les mammifères sauvages et l'homme.

Les puces sont des parasites courants, potentiellement vecteurs d'agents pathogènes et de maladies zoonotiques, notamment *Dipylidium caninum*, *Bartonella* spp. et *Acanthocheilonema reconditum*¹.

Distribution

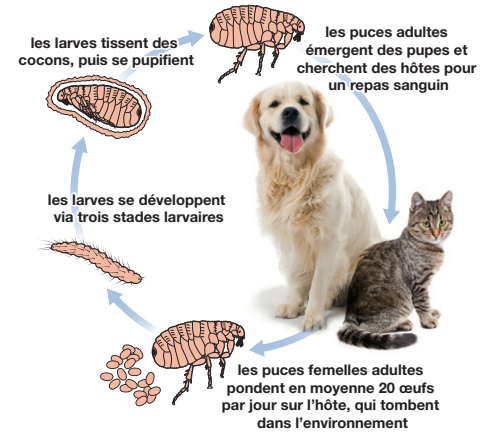
Les puces sont courantes dans toute l'Europe, sauf dans le Nord de la Scandinavie.

Cycle de vie

La reproduction de *Ctenocephalides* spp. montre une prévalence accrue durant les saisons chaudes à l'extérieur, et là où les conditions intérieures (température et humidité) sont favorables. La production des œufs ne commence qu'après le début de la consommation de sang. Le repas sanguin commence souvent dans les minutes qui suivent l'acquisition d'un hôte, et les femelles commencent à pondre dans les 24-48 heures, jusqu'à 50 œufs par jour.

Les œufs tombent de l'animal dans l'environnement et éclosent entre 1 à 10 jours, en fonction de la température et de l'humidité ambiantes. Les larves se nourrissent des déjections de puces et se cachent dans des endroits sombres. Un environnement humide est essentiel pour leur développement. Une fois matures, les larves se pupifient dans un cocon visqueux qui se recouvre de débris végétaux. Les cocons se retrouvent dans la terre, les tapis, sous les meubles et sur le couchage des animaux.

Une fois la pupe complètement développée, la puce adulte est stimulée à sortir du cocon par les vibrations produites par la présence d'un hôte, des concentrations de dioxyde de carbone et une augmentation de la température. L'émergence peut être différée jusqu'à 6 mois. De couleur brune, mesurant 1-6 mm et aplatie latéralement, la puce adulte cherche un hôte et a besoin d'un repas sanguin quotidien pour survivre. Elle passe habituellement toute sa vie sur le même hôte, mais elle peut aussi changer d'hôte. Elle peut vivre jusqu'à 160 jours.



Dermatite allergique aux puces[®]

¹ Consultez la Directive 5 de l'ESCCAP : La lutte contre les agents pathogènes vectorisés chez le chien et le chat.

^B Photo : Avec l'aimable autorisation du Département de dermatologie, Medisch Centrum Voor Dieren, Amsterdam.

Symptômes cliniques

L'infestation par les puces est très variable et le comportement de toilettage du chien et du chat a une influence majeure.

La fréquence et la durée de l'exposition aux infestations, la présence d'infections ou de maladies secondaires et une hypersensibilité possible sont des facteurs importants.

Les animaux allergiques ou qui développent une réaction immunologique à la salive de puce peuvent contracter la dermatite allergique aux piqûres de puces (DAPP). Les animaux allergiques peuvent présenter un prurit, une alopecie, des poils cassés, des papules et des macules érythémateuses avec croûtes. Une dermite pyo-traumatique (hot spot) est souvent constatée dans la région dorso-lombaire et caudale. Des lésions peuvent s'étendre jusqu'aux cuisses et à l'abdomen.

Diagnostic

Chez les animaux à poil long et épais, un petit nombre de puces peut passer inaperçu. Un peignage et un examen réguliers du pelage révéleront la présence de puces et de déjections de puces. Les piqûres de puces peuvent provoquer une éruption de papules qui provoquent des grattages, des léchages et des mordillements de l'hôte, entraînant souvent une chute de poils dans ces zones.

La meilleure méthode de détection est le peignage du pelage sur un papier ou un tissu blanc humide. Le peignage révélera la présence de puces adultes et de déjections de puces se présentant sous forme de taches noires entourées d'un anneau rouge de sang non digéré, et aidera à poser le diagnostic de la DAPP. La DAPP est une des dermatoses les plus prévalentes, souvent associée à un prurit intense et un rougissement de la peau. LA DAPP peut être diagnostiquée à l'aide d'un test intradermique.

Traitement

Pour éliminer une infestation par des puces adultes, on peut traiter les animaux avec des produits modernes très efficaces et à longue durée d'action². En fonction de la gravité de l'infestation et du médicament utilisé, il est parfois nécessaire de renouveler le traitement à intervalles réguliers jusqu'à ce que le problème soit sous contrôle. Tous les animaux de la même maison doivent être traités en même temps. Il est recommandé de traiter également l'environnement afin d'accélérer l'élimination. L'utilisation régulière de produits qui éliminent les puces adultes sur l'animal contribuera à réduire peu à peu les stades immatures présents dans l'environnement.

Les produits utilisés pour les animaux et l'environnement peuvent contenir des composés à activité adulticide et/ou régulateur de croissance des insectes. D'autres mesures telles que le passage de l'aspirateur sur les tapis et le nettoyage du couchage permettent de réduire les stades de puces dans l'environnement.

Contrôle

Le meilleur moyen de contrôler les puces est de suivre un protocole de prévention personnalisé, mis au point par le propriétaire et le vétérinaire. Ce protocole dépendra des différents scénarios, notamment du nombre d'animaux dans la maison, de l'exposition à l'infestation et aux stades immatures, et du fait que l'animal souffre ou non de la DAPP. Pour qu'un contrôle des puces soit efficace, le propriétaire doit adhérer à un protocole à long terme et suivre les recommandations de traitement³.

² Consultez www.esccap.eu pour les tableaux des thérapies par pays ou région.

³ Pour plus d'informations, consultez la Directive 3 de l'ESCCAP : La lutte contre les ectoparasites chez le chien et le chat.



Ces recommandations sont basées sur la Recommandation N°3 de l'ESCCAP, cinquième édition – Avril 2016. © ESCCAP 2016. Tous droits réservés.

ISBN 978-1-907259-40-1

Les recommandations de l'ESCCAP ont pu être élaborées grâce au soutien de TOUTES les entreprises pharmaceutiques de premier plan, sans que ces dernières n'influent sur le contenu de ces recommandations.

Secrétariat de l'ESCCAP
Boîte postale 539
1200 AM Hilversum
Pays-Bas
Tél. : 0031 (0)35 62 55 188
Fax : 0031 (0)35 62 55 189

E-mail : info@esccap.eu
www.esccap.eu